

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU NORD-EST DE L'ONTARIO**

Date : Le 24 février 2022 à 18 h 30

Lieu : La réunion a eu lieu par TEAMS avec divers sites.

Présences : Nicole Arcand
Denis Boyer
Jules Duchesne
Michel Faucon, vice-président
Liliane Francis
Manon Henrie-Cadioux
Denis Labelle, président
Jeannette Labrèche
Clara McKinnon
Lucie Paquin
Michel Séguin, vice-président

Brandon Bennett, élève conseiller
Kaitlin Tremblay, élève conseillère
Gabrielle Ormandy, élève conseillère

Yves Laliberté, directeur de l'éducation
Patrick Cantin, directeur du service des installations
Lynn Fecteau, directrice du service des ressources humaines
Renée Baril, directrice du service des finances
Jamie Point, directeur des services informatiques
April Rosenberger, surintendante de l'éducation
Michel Pagé, surintendant de l'éducation
Natalie Joncas-Raymond, surintendante des affaires
Lynn Lauzon, adjointe administrative

Absences : Roger Brazeau
Guylaine Scherer, directrice du service des communications

Invitées : Angelle Martel-Davies, directrice de l'École publique Héritage
Ashli Lewis, directrice de l'École publique Odyssee

1. OUVERTURE DE LA SESSION ET APPEL NOMINAL

Conseiller Labelle, président du Conseil, procède à l'ouverture de la session et à l'appel nominal à 18 h 32. Il constate que le quorum est atteint et déclare la réunion ouverte.

2. RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES TRADITIONNELS

Conseillère Paquin procède à la lecture de la reconnaissance des territoires traditionnels.

3. LECTURE DE LA VISION/MISSION DU CONSEIL

Conseiller Faucon procède à la lecture de la vision et mission du Conseil.

4. RECONNAISSANCE EN MÉMOIRE

Conseiller Labelle, président du Conseil, invite les conseillers scolaires à partager une réflexion positive lors d'un tour de table.

Après plusieurs années de service au sein du CSPNE, conseiller Boyer souligne que cette réunion sera sa dernière à titre de conseiller scolaire. Son seul souhait est que l'enfant demeure toujours au cœur des décisions du Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario.

5. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊT

Il n'y a aucun conflit d'intérêt à déclarer.

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 22-R-020 : 24-02-2022

Proposée par : C. McKinnon
Appuyée par : N. Arcand

QUE le Conseil approuve l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 24 février 2022, tel que présenté. **ADOPTÉE**

7. AUDITIONS DE CONTRIBUABLES ET DÉLÉGATIONS

Aucune audition n'est présentée.

8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 20 JANVIER 2022

Résolution n° 22-R-021 : 24-02-22

Proposée par : M. Faucon
Appuyée par : J. Labrèche

QUE le Conseil approuve le procès-verbal de la réunion ordinaire du 20 janvier 2022, tel que présenté. **ADOPTÉE**

9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 20 JANVIER 2022

Conseillère Paquin fait un retour sur le fait que le Comité ad hoc pour le renouvellement du plan stratégique cherche à recruter un nouveau membre, étant donné le retrait de conseillère Henriette-Cadieux. Conseiller Labelle, président du Conseil, indique qu'il est intéressé à se joindre à ce comité.

10. RAPPORTS

10.1 Présentation des directions d'école

Conseiller Labelle, président du Conseil, cède la parole à monsieur Y. Laliberté. Il fait un retour sur la décision prise lors de la dernière réunion du Comité de gouvernance à l'effet que les présentations des directions doivent être traitées des plans en place qui leur permettent d'atteindre les objectifs du plan stratégique. Chaque réunion du Conseil touchera une thématique différente et à cet effet, la rencontre de ce soir est axée sur le sentiment d'appartenance.

Il cède ensuite la parole aux directions des écoles de la région de North Bay qui font une courte présentation mettant en vedette les activités de rétention et de recrutement qui ont été mises en place afin de faire rayonner les sentiments d'appartenance et d'excellence au sein des écoles Héritage et Odyssée. Les activités touchent autant les élèves que les membres du personnel et l'objectif principal est de changer le « si j'y vais » à « lorsque j'y serai » ! La complicité entre les deux écoles est soulignée de la part des conseillers et des conseillères scolaires. En dernier lieu, l'affirmation positive qui a été adoptée à l'école Héritage est soulignée comme étant une pratique gagnante et est très apprécié de la part de tous les élèves.

10.2 Rapport de la direction de l'éducation

Conseiller Labelle, président du Conseil, cède la parole à monsieur Y. Laliberté, directeur de l'éducation. Il fait le point sur le plan stratégique et sur la réouverture des écoles à l'utilisation communautaire. Il poursuit en confirmant qu'une augmentation de 20 % a été accordée au financement du Consortium pour les élèves du Nord (CÉNO). Conseillère Paquin attire l'attention du groupe au fait que le rapport annuel du CÉNO indique que 65 % de leur financement est accordé à la « gouvernance et l'administration » et que cela paraît élevé. Monsieur Y. Laliberté s'engage à s'informer davantage et à rendre réponse aux conseillers et conseillères scolaires.

Monsieur Y. Laliberté, directeur de l'éducation, donne ensuite la parole à madame N. Joncas-Raymond, surintendante des affaires. Elle passe en revue les sept (7) priorités qui ont été identifiées par l'équipe des services sociaux et répond aux questions soulevées de la part des conseillers et conseillères scolaires.

10.3 Rapport des élèves conseillers élus et élèves conseillères élues

Conseiller Labelle, président du Conseil, passe la parole à élève conseillère G. Ormandy. Elle fait sur le point sur les activités de la St-Valentin qui ont eu lieu à l'école secondaire publique Écho du Nord afin de rehausser le sentiment d'appartenance parmi les élèves de l'école. Elle poursuit en soulignant qu'à l'école secondaire Quatre-Vents, les élèves ont très hâte de s'installer dans leur nouvelle section.

Par la suite, élève conseillère K. Tremblay partage les grandes lignes d'une activité de cartes de St-Valentin qui a été réalisée à l'école secondaire publique Nipissing-Ouest. Les fonds amassés ont été remis à un organisme communautaire. Elle fait ensuite le point sur les activités qui ont eu lieu à l'école publique Odyssée.

En dernier lieu, élève conseiller B. Bennett présente les activités qui ont eu lieu à l'école secondaire publique Renaissance, ayant pour but de créer un sens d'appartenance parmi les élèves et leur communauté.

10.4 Procès-verbaux des conseils d'école

Le procès-verbal suivant a été soumis :

- École publique Héritage : le 31 janvier 2022

Conseiller Labelle, président du Conseil, fait une remarque en lien avec le fait que la pandémie et les virages fréquents au virtuel semblent avoir un impact sur la mise sur pied

des conseils d'école. Les surintendances de l'éducation valident le point soulevé et indiquent qu'elles songent à des solutions créatives afin de contrer cette tendance. C'est un dossier à suivre.

11. COMPTES RENDUS DES COMITÉS

11.1 Comité consultatif de l'enfance en difficulté

N. Arcand

Rapport de la réunion du 11 janvier 2022

Conseiller Labelle, président du Conseil, donne la parole à conseillère Arcand, présidente du Comité consultatif de l'enfance en difficulté.

Aucune question n'est soulevée sur le rapport soumis.

11.2 Comité des Ressources humaines

L. Paquin

Rapport de la réunion du 11 janvier 2022

Conseiller Labelle, président du Conseil, cède la parole à conseillère Paquin, présidente du Comité des Ressources humaines.

Aucune question n'est soulevée sur le rapport soumis.

11.3 Comité des services financiers

L. Paquin

Rapport de la réunion du 11 janvier 2022

Conseiller Labelle, président du Conseil, passe la parole à conseillère Paquin, présidente du Comité des services financiers.

Aucune question n'est soulevée sur le rapport soumis.

11.4 Comité de gouvernance

D. Labelle

Rapport de la réunion du 17 février 2022

Aucune question n'est soulevée sur le rapport soumis.

Résolution n° 22-R-022 : 24-02-22

Proposée par : M. Séguin

Appuyée par : L. Paquin

QUE le Conseil mandate l'administration de procéder avec un affichage de poste (fermeture avant le 31 mars) afin de combler le poste vacant dans la zone électorale « A ».

ADOPTÉE

12. RAPPORT DE L'ACÉPO

Conseiller Labelle, président du Conseil, passe la parole à conseiller Séguin qui fait le point sur les divers dossiers sur lesquels se penche l'ACÉPO.

Aucune question n'est soulevée sur le rapport verbal.

13. AVIS DE MOTION/QUESTIONS À L'ÉTUDE

Un avis de motion a été soumis de la part de conseillère Paquin comme suit :

QUE le Conseil étudie la question du transport scolaire pour identifier s'il y a des modifications à faire pour assurer un transport scolaire sécuritaire plus fréquent, plus ciblé et pour obliger les transporteurs à offrir un service adéquat, pour l'année scolaire 2022-2023.

Avant d'entamer la discussion, conseiller Labelle, président du Conseil, fait un retour sur la directive administrative « Procédure des assemblées délibérantes » et de son interprétation de la section sur les avis de motion. Il réitère le fait que le motionnaire doit donner avis de son intention de présenter une telle motion au moins 48 heures avant la réunion. Cependant, la DA indique que l'avis de motion sera discuté lors de la « prochaine » réunion du Conseil. Il serait important de clarifier ce qui est entendu par ceci.

Selon conseiller Faucon et conseiller Boyer, un avis de motion est une intention de présenter une résolution lors de la réunion suivante. Ainsi, les conseillers et conseillères scolaires ont le temps d'étudier la question et de songer à l'impact possible de celle-ci.

Il est donc conclu que l'avis de motion soumis par conseillère Paquin sera débattu lors de la réunion du Conseil du mois d'avril.

14. DÉPÔT DES QUESTIONS DES MEMBRES

Un tour de table permet à monsieur Y. Laliberté, directeur de l'éducation, de recueillir les questions des membres.

Aucune question n'est soulevée de la part des membres.

15. SUJETS DIVERS

15.1 Tableau des résolutions adoptées en séance publique

Conseiller Labelle, président du Conseil, donne la parole à monsieur Y. Laliberté, directeur de l'éducation, qui passe en revue les 5 résolutions qui figurent au tableau des résolutions non complétées et répond aux questions des membres.

15.2 Effectifs scolaires au 31 janvier 2022

Conseiller Labelle, président du Conseil, passe la parole à monsieur Y. Laliberté, directeur de l'éducation, qui fait un survol des données en date du 31 janvier 2022. Il apporte des précisions sur les données comprises dans le tableau afin d'en faciliter la compréhension et répond aux questions des membres.

15.3 Calendriers scolaires 2022-2023

Résolution n° 22-R-023 : 24-02-2022

Proposée par : N. Arcand
Appuyée par : C. McKinnon

QUE le Conseil approuve le calendrier scolaire modifié 2022-2023 pour les écoles élémentaires et secondaires de la région Nord du CSPNE.

ADOPTÉE

Résolution n° 22-R-024 : 24-02-2022

Proposée par : M. Henrie-Cadioux
Appuyée par : M. Faucon

***QUE le Conseil approuve le calendrier scolaire modifié 2022-2023 pour les écoles
élémentaires et secondaires de la région Sud du CSPNE.*** **ADOPTÉE**

16. SUSPENSION DE LA SÉANCE PUBLIQUE POUR PASSER À HUIS CLOS

Résolution n° 22-R-025 : 24-02-2022

Proposée par : L. Paquin

Appuyée par : J. Labrèche

***QUE la réunion ordinaire du Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario du 24 février
2022 passe à huis clos à 20 h 02.*** **ADOPTÉE**

**17. ADOPTION EN OUVERT DES PROPOSITIONS ADOPTÉES À HUIS CLOS LE 24
FÉVRIER 2022**

Néant

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution n° 22-R-026 : 24-02-2022

Proposée par : D. Boyer

Appuyée par : J. Labrèche

***QUE la réunion ordinaire du Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario du 24 février
2022 soit levée à 21 h 37.*** **ADOPTÉE**

Yves Laliberté
Directeur de l'éducation et trésorier

Denis Labelle, DHA
Président du Conseil

Lynn Lauzon
Adjointe administrative et procès-verbaliste